

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

L'an **deux mil vingt-trois**, le **28 novembre** à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

Présents : M. Franck **BRON**, Mmes Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Christiane **ANDREU**, M. Jean-Paul **BROUTIER**, Mmes Rita **TOSCANO**, Magalie **BLACHE**.

Procurations : Daniel **POIRIE** (pouvoir à Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**), Mme Caroline **FERRAND** (pouvoir à M. Franck **BRON**).

Absentes : Mmes Mme Eugénie **GRAND**, Monique **RAVOUNA**, Lyliane **BAUER**.

Assistait en outre à cette réunion : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

Objet : AIDE AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAPS - ANNEE 2023.

Exposé du Président

Nous vous proposons de conserver le versement d'aides pour les quelques personnes handicapées et personnes porteuses de handicap dont le montant a été revu à la hausse par le Conseil d'Administration du 17 novembre 2020.

Cette aide financière leur permet de faire face à des besoins alimentaires ou autres de première nécessité que les colis gastronomiques ne peuvent remplacer.

En conséquence, nous vous proposons de fixer comme suit les montants de cette aide pour 2023, à savoir :

- personne handicapée (aucune personne) :70 €.
- personnes porteuses de handicaps (5 personnes) :60 €.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

- Décide de fixer pour Noël 2023 l'aide aux personnes handicapées et invalides civils aux conditions suivantes :

- personne handicapée (aucune personne) :70 €.
- personnes porteuses de handicaps (5 personnes) :60 €.

(selon la liste annexée à la présente délibération)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 04 décembre 2023
Le Président,



Année 2023

Nom, Prénom	Adresse	Montant	Signature
--------------------	----------------	----------------	------------------

<i>Invalides Civils</i>			
BOUBAKEUR <i>Saïda</i>	<i>15, rue Giffard</i>	<i>60 euros</i>	
CHABANE <i>Yasmina</i>	<i>39, bd de Verna</i>	<i>60 Euros</i>	
DANGELY <i>Jean-Pierre</i>	<i>7, rue du Repos</i>	<i>60 Euros</i>	
DEBBOUZA <i>Boumédine</i>	<i>22, rue des Aubépines</i>	<i>60 Euros</i>	
RYBSKI <i>Audrey</i>	<i>Le Réveil</i>	<i>60 Euros</i>	